



Rennes, le mercredi 23 janvier 2019

## **COMMUNIQUE DE PRESSE**

### ***STOP A L'ACHARNEMENT : LA FRSEA ET LES JA BRETAGNE ATTAQUENT LE 6<sup>ÈME</sup> PROGRAMME D' ACTIONS « NITRATES »***

Comme tous les 4 ans, le programme d'actions régional de lutte contre les nitrates d'origine agricole est révisé ; l'occasion de l'adapter au regard des évolutions de la qualité de l'eau et en fonction des objectifs à atteindre. La FRSEA et les JA ont déjà obtenu l'annulation du 5<sup>ème</sup> programme par le tribunal administratif.

Au cours des discussions pour le 6<sup>ème</sup> programme, seuls la FRSEA et les JA Bretagne ont dénoncé les incohérences dans le processus de révision suivi par l'administration, ainsi que l'ajout de contraintes, injustifiées au regard de l'amélioration de la qualité de l'eau obtenue grâce aux efforts des agriculteurs. Suite à la parution de ce texte, en août 2018, la FRSEA a engagé un recours auprès du Préfet. L'administration fait la sourde oreille ! La FRSEA et les JA Bretagne poursuivent donc la procédure : c'est le tribunal qui tranchera.

L'agriculture s'adapte en permanence aux attentes sociétales. Pour poursuivre ces évolutions, encore faut-il que la réglementation n'aille pas à contrecourant ! La FRSEA et les JA Bretagne exigent une réglementation alliant les enjeux agronomiques, économiques et environnementaux au lieu de les opposer.

#### Contacts :

Christian MOCHET, responsable du dossier « Nitrates » à la FRSEA Bretagne – Tél : 06 62 98 36 95

Thierry COUE, Président de la FRSEA Bretagne – Tél : 06 07 35 20 33

Florian SALMON, responsable « environnement » aux JA Bretagne – Tél : 06 10 15 75 94